

1° *Saint Pierre délivré de prison*, par Peter Neefs ; —  
 2° *la Vierge faisant jouer l'enfant Jésus*, par Cignani ; —  
 3° *du Gibier*, par Jean Fyt ; — 4° *une Famille de dix personnes*, par Mireveldt.

« Veuillez faire accélérer, par tous les moyens possibles, l'envoi de ces tableaux et, s'ils sont partis avec les quatre premiers, faire demander au commissionnaire de roulage en quel lieu il a fait déposer cette dernière caisse.

« A. LAVALLÉE. »

Pendant qu'on se met sans doute à la recherche de ces derniers tableaux, M. Lavallée expédie une nouvelle lettre au préfet pour l'inviter à livrer aux commissaires belges, délégués à cet effet, les peintures dont ils pourraient demander la restitution.

6 novembre. — « Monsieur le Préfet, — « En conséquence des ordres qui m'ont été transmis par M. le comte de Pradel, directeur général de la Maison du Roi, j'ai été autorisé à désigner aux commissaires belges les villes des divers départements où, par ordre du dernier gouvernement, il a été envoyé des tableaux provenant des Pays-Bas. J'ai, de même, été autorisé à vous mander que l'intention du Roi est que l'on n'oppose aucune résistance à leur enlèvement, s'il se présente des commissaires pour les reprendre.

« J'ai l'honneur de vous transmettre, en conséquence, la liste des tableaux qui peuvent être redemandés, et [je] vous prie d'avoir la bonté de m'informer s'ils ont été réclamés et remis.

« A. LAVALLÉE. »

Voici cette liste telle qu'elle est inscrite sur la deuxième page de la dépêche précédente :

« Un tableau représentant des *Animaux morts*, par Sneyders ; — *la Visitation de la Vierge*, Jordaëns ; *saint*